

# TOUFFLERS

## Bulletin Municipal

MARS  
2025



### LE MOT DU MAIRE

Chères Toufflersoises, chers Toufflersoises,  
Nous avons réalisé depuis 2 ans des **investissements** de bon sens pour réduire nos consommations d'énergie.

Des **économies** de consommation énergétique et électrique sont dorénavant réalisées partout en extérieur et en intérieur, sur l'éclairage public en ville, nos stades, dans nos bâtiments municipaux, nos écoles et nos salles sportives et associatives.

Nous avons remplacé toutes nos lumières publiques par des Leds avec un système d'atténuation de puissance suivant les horaires de nuit. **L'éclairage public est un gage de sécurité**, dans nos rues, nos quartiers, pour les habitants. C'est ainsi que nous avons toujours refusé d'éteindre l'éclairage public de nos rues la nuit, contrairement à ce que réclamait les conseillers municipaux d'opposition, sans aucune réflexion sur les conséquences. D'ailleurs aujourd'hui, la plupart des communes ayant éteint leur éclairage public, le rallume.

Nous avons aussi installé des panneaux photovoltaïques sur nos bâtiments municipaux, partout où l'exposition est optimale.

Ces investissements utiles ont été inscrits dans les budgets communaux chaque année et votés par les conseillers municipaux de mon groupe politique Ensemble Pour Agir. Investir pour faire des économies contribue à **protéger votre pouvoir d'achat**, de manière à ne pas augmenter les taux des impôts communaux, ce que font les élus de notre groupe politique « Ensemble Pour Agir », puisque nous n'avons pratiqué aucune augmentation d'impôts communaux depuis 11 ans.

Par contre vous devez savoir qu'aucun des membres de l'opposition n'a voté ni favorisé ces investissements de réduction de consommation, en s'abstenant chaque année de voter les budgets communaux. Très difficile à comprendre pour des individus qui se disent soi-disant proches de l'intérêt des habitants et de leur pouvoir d'achat.

Actuellement ces investissements se chiffrent à 231 000€ pour l'éclairage public et 126 000€ pour les panneaux photovoltaïques. Bien sûr nous avons obtenu des subventions à hauteur de 166 000€.( 46% des coûts ). Grace à tous ces efforts d'investissements et de sobriété, les consommations d'énergie sont en forte baisse.

Très cordialement



**Alain GONCE**  
Maire de TOUFFLERS

### DÉCHETS TRI MOBILE

Vous pourrez apporter vos encombrants sur présentation du «Pass' déchetterie» le **23 mars** de 9h30 à 12h30, au parking rue de Lys à l'angle du chemin de la Citadelle.

La déchets tri mobile viendra le 4<sup>ème</sup> dimanche de chaque mois jusque novembre inclus.

### Mon agenda

- 8 mars :**  
Carnaval des enfants
- 22 mars :**  
Concert
- 29 mars :**  
- Bourse d'échanges cyclisme  
- Soirée Disco
- 2 avril :**  
Conseil municipal
- 5 avril :**  
Distribution des chocolats de Pâques aux aînés

### CIRCULATION

Le samedi 22 mars entre 14h00 et 17h00 la circulation automobile sera perturbée voire interdite entre les pompes à essence et l'entrée de Templeuve pour l'organisation du grand prix cycliste d'Estaimpuis.

**CARNIVAL  
DES ENFANTS**  
**SAMEDI  
8 MARS  
2025**  
**15H00-17H00**

Touffl'Ours attend les enfants déguisés  
pour faire des activités manuelles et  
partager un petit goûter !

**TOUFFLERS**  
Restaurant Scolaire - entrée face à l'église 59390 TOUFFLERS



Le **samedi 29 mars de 9h00 à 13h00** au restaurant scolaire est organisée une **BOURSE D'ÉCHANGES CYCLISME** (Toutes collections cyclisme : photos, revues, maillots, vélos anciens, objets, affiches, miniatures, etc...) - Entrée gratuite

**Monsieur le Maire, l'année 2024 s'est passée comment pour notre commune ? Avez-vous pu réaliser ce qui était prévu ?**

L'année 2024 a été une année très compliquée au niveau national, sur les plans politiques et économiques et sur le plan international avec les tensions guerrières qui s'accumulent.

Cela a bien sûr rejilli sur notre commune. Tout d'abord, pour des raisons de politique Nationale, nous n'avons malheureusement pas pu organiser fin juin 2024, la traditionnelle fête du village qui réunit chaque année de manière festive et conviviale les petits et les grands. La dissolution de l'Assemblée Nationale décidée arbitrairement par le Président de la République, a entraîné l'annulation de cette belle fête populaire. Et cela a été pénalisant pour notre commune ainsi que pour de nombreuses communes en France, qui ont dû payer des dédits d'annulation d'artistes et de spectacles.

Malgré cela, la vie associative Touffléroise a été riche et pleine avec une recrudescence d'activités sportives et culturelles ouvertes à toutes et à tous. Une vie associative intense est la richesse d'une commune. Elle allie les passions des habitants et le dynamisme de leur commune. Nous avons aussi constaté d'excellents résultats sportifs dans différentes compétitions et catégories d'âges. Malgré toutes les tensions subies dans notre pays, la commune de Toufflers a réussi à briller de mille feux. Les habitants ont toujours répondu en très grand nombre aux différentes animations municipales proposées, démontrant la confiance apportée à la municipalité pour faire vivre la convivialité et l'envie de se rassembler dont tout le monde a besoin. Et je tiens à remercier chaque Touffléroise et chaque Toufflérois.

Avec la priorité apportée à l'intérêt général et au service public, nous avons réussi en 2024 à réaliser ce que nous avons prévu tant en fonctionnement qu'en investissement. Depuis 10 ans maintenant, nous avons toujours préparé nos budgets avec prudence et bon sens, essayant toujours de protéger d'abord le pouvoir d'achat des Toufflérois.

**Tout le monde a entendu les élus nationaux parler de restriction budgétaire qui vont toucher les communes. Comment cela va-t-il impacter la commune de Toufflers ?**

Dans le nouveau budget 2025 du Premier Ministre Monsieur Bayrou, les restrictions budgétaires sont un peu moindres que dans le précédent, celui de Monsieur Barnier, qui a subi la censure. Le vote du Sénat y est pour beaucoup dans les restrictions amoindries pour les collectivités locales.

Tout d'abord la commune de Toufflers, comme toutes les communes de France sera impactée par la forte hausse des cotisations patronales de retraite des employés de la fonction publique. C'est une hausse de 12% qui a été votée... mais qui sera étalée sur 4 ans à hauteur de 3% par an. Pour la commune de Toufflers c'est une hausse totale des cotisations à payer à hauteur de 42 000€ pour les 4 années.

La nouvelle loi de finances 2025 va impacter financièrement les autres collectivités locales comme la MEL, la Région ou le Département. Cela aura automatiquement une incidence sur les subventions apportées à nos communes. De même le déficit abyssal de l'Etat a déjà depuis des années, une influence sur les subventions et dotations financières apportées aux communes, les réduisant fortement chaque année. Cela risque encore de s'aggraver.

La commune de Toufflers a déjà perdu 40% de sa dotation globale de fonctionnement depuis 2014. Heureusement que votre équipe municipale gère la commune avec prudence et bon sens. Malgré toutes ces restrictions budgétaires de l'Etat, chacun aura remarqué que les taux communaux d'imposition n'ont jamais augmenté depuis 11 ans.

Mais nous arrivons à faire tout ce qui est prévu. Et je pense très sincèrement, sans aucune forfanterie, qu'en comparaison avec d'autres villes, il fait bon vivre à Toufflers. Et que malgré ce que peuvent en dire certains, il fait bon d'être enfant, d'être jeune, d'être adulte, d'être âgé, d'être parent, d'être enseignant, d'être commerçant, d'être sportif à Toufflers et d'y habiter. Notre commune se modernise tout en gardant l'importance de ses traditions.

**Que réservez-vous aux Toufflérois pour 2025 ? Et 2026 ?**

Pour l'année 2025, nous devons continuer à prioriser le service public, l'aide aux habitants, favoriser la proximité et garder cette convivialité dans le village que nous avons instaurée. Nous nous sommes engagés à ne pas augmenter les taux communaux des impositions en 2025 pour la 12<sup>ème</sup> année consécutive et nous respecterons une fois de plus nos engagements.

Nous continuerons à mettre en place des animations ouvertes à toutes et à tous, pour tous les âges. Depuis le Covid, nous avons tous encore plus besoin de nous rassembler dans la fête et la convivialité.

L'année 2025 sera une année d'investissements. Elle verra la réalisation du city-park et la rénovation complète des salles de tennis. C'est la continuation de nos engagements pris auprès de vous en 2020, de moderniser nos installations sportives et de les rendre moins énergivores. Le sport est important pour la santé et le vivre ensemble.

L'année 2025 sera aussi celle de la fructification de notre travail depuis plusieurs années pour la sécurité routière de nos quartiers et la mobilité des habitants. J'ai réussi à imposer auprès du Président de la MEL, l'installation de feux tricolores au carrefour des rues des Déportés, de Néchin et Henri Pouchain. Nous allons aussi protéger tous les passages piétons de nos principales artères de circulation, par des signalisations, lumineuses bleues clignotantes au sol.

Et la nouvelle convention mobilité entre la MEL et ILEVIA, qui sera mise en place à partir de septembre 2025 jusqu'en 2026, verra la suppression des doubles bus articulés qui laisseront place à de simples bus, et une amélioration des destinations et des horaires. Nos réclamations officielles remontées auprès des autorités depuis 3 ans ont été écoutées et seront donc effectives.

Pour l'année 2026, nous continuerons notre programme d'investissement sportif, puisque la construction de la nouvelle salle de sports sera déjà engagée et lancée.

Et l'année 2026 sera une année électorale avec les prochaines élections municipales en mars 2026. J'ai annoncé officiellement que je serai de nouveau candidat au poste de Maire de notre commune à la tête de mon équipe « Ensemble Pour Agir », partiellement renouvelée avec de nouveaux entrants qui apporteront de nouvelles compétences. Mon équipe et moi-même avons transformé la ville depuis 2014, réduisant fortement l'endettement abyssal laissé par nos prédécesseurs à la Mairie.

Notre programme sera basé de la même manière sur la proximité, la convivialité et le service aux habitants. Je me suis engagé avec mon équipe depuis 2014 à faire bouger notre belle commune de Toufflers, à la rendre plus juste pour tous les habitants, à transformer son état de léthargie dans laquelle elle se trouvait, à améliorer le cadre de vie de chacune et chacun d'entre vous, à favoriser le vivre ensemble et la solidarité. Je suis fier des réussites qui sont les nôtres, celles de mon équipe et moi-même. L'année 2026 nous verra donc solliciter à nouveau votre confiance pour continuer ce beau programme de vie communale.





## JEUX ET REPAS INTERGÉNÉRATIONNEL

La municipalité propose, **aux aînés** de la commune, une rencontre autour de jeux de société avec les enfants du centre de loisir. Cette animation se passe le **mercredi 19 mars** à partir de 10h00 jusque 11h30 à l'annexe du restaurant scolaire. Vous pouvez amener vos jeux de sociétés préférés pour les faire découvrir aux enfants. Cette rencontre peut se prolonger par un repas partagé avec les enfants au restaurant scolaire.

**L'activité jeux est gratuite**, le repas est au tarif de 5,50 €.

Vous pouvez vous inscrire en mairie jusqu'au samedi 15 mars 11h45.

Les enfants sont très demandeurs de ces rencontres intergénérationnelles



## BUREAU DES SERVICES

**28 mars**

*Permanence de la mutuelle santé citoyenne de 9h à 12h en Mairie*

*Rendez-vous au 03.20.55.97.01*

Le bus France Services sera sur Forest-sur-Marque le jeudi 27 mars.

Vous avez besoin d'une aide administrative, ou de faire une démarche par informatique ?

**Le bureau des services de Toufflers peut vous aider. Prenez rendez-vous au 03.20.75.27.71**

## UNE MARCHÉ VIVIFIANTE

277 randonneurs ont participé à la 14<sup>ème</sup> marche de la St Valentin le 16 février dernier.

La petite couche de neige et les températures proches de zéro n'ont pas découragé ces marcheurs. Puis le soleil timide a fait son apparition. Le réconfortant velouté de carottes maison et le sandwich servis à la Chênaie ont permis de terminer cette bonne matinée sportive et épanouissante !

Merci aux organisateurs et rendez-vous le 23 novembre pour la marche du beaujolais.



La distribution des chocolats de Pâques pour les aînés aura lieu le **samedi 5 avril** le matin. Si vous n'êtes pas encore inscrits et si vous avez 70 ans, merci de passer en Mairie pour vous inscrire.



**128**

Animateurs de centre de loisirs ont été formés au Bafa en 10 ans par la Mairie et son organisme de formation.



### Café Lecture

**Dimanche 23 mars**

**10h-11h**

**Bibliothèque de Toufflers**



**Vivre et Lire à Toufflers**



## ZOOM SUR LE COMMERCE LOCAL

Le 1<sup>er</sup> février dernier, **Toufflers Optique** a fêté le 8<sup>ème</sup> anniversaire de son installation dans notre charmante commune. Ce véritable service supplémentaire de proximité au sein de notre commune semi rurale est très apprécié par la population. **Stéphane ISAERT** le gérant, opticien indépendant diplômé professionnel de la vision vous y accueille et vous conseille pour habiller vos yeux selon vos désirs, vos habitudes quotidiennes et vos envies.



Attaché à l'accueil personnalisé, il prend le temps d'échanger sur vos yeux et vos sensations visuelles. Stéphane ISAERT met son expérience et son expertise à votre service et délivre une qualité de conseil et de produits pour tous les styles et tous les budgets.

Vous trouverez chez lui une large gamme de lunettes de vue ou solaires, de lentilles et de produits d'entretien. Disposant d'appareils à la pointe de la technologie, il effectue des bilans de vue, procède à l'adaptation de vos lentilles ou au renouvellement de vos lunettes avec une ordonnance de moins de trois ans.

Contrairement aux idées reçues, s'équiper auprès d'un opticien indépendant ne revient pas plus cher que chez une grande enseigne. Ses prestations sont remboursées par l'ensemble des mutuelles agréées actuellement sur le marché.

*Toufflers Optique sis 2, rue des Écoles vous reçoit avec ou sans rendez-vous du Mardi au Vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 19h00 et le Samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00 - Téléphone 03 20 22 07 00*



MAGADIS ORGANISATION ET LA VILLE DE TOUFFLERS PRÉSENTENT

# Coyote & Co

## Rock Trip

Coyote & Co en concert le : **22 mars 2025 - 20h00**  
 Espace culturel la chénaie  
 59390 Toufflers

**Invitations gratuites à retirer sur :**  
<https://www.billetweb.fr/coyote-co-en-concert12>  
 ou en scannant le QR Code ci-contre



La commission municipale Jeunesse  
vous propose une journée au  
**Parc Astérix**  
(Transport + Billet d'entrée)



**Le Dimanche 18 mai 2025**



Départ 7h15 - Retour 21h45

Parc ouvert de 10h à 19h

Nombre de places limité

Tarifs	Bébé moins de 3 ans (jour de la visite)	Enfants inscrits à la MDJ	Tarif Unique : Adulte ou Enfant
Toufflersois	15€	30€	45€
Extérieurs	23€		67€

Documents nécessaires : Justificatif de domicile pour les Toufflersois + carte d'identité  
Les jeunes de 11 à 18 ans peuvent venir non accompagnés des parents sous conditions.

### INSCRIPTION EN MAIRIE

Pour les Toufflersois dès aujourd'hui  
Ouverture aux extérieurs à partir du 15 mars  
en fonction des places disponibles

## ATTENTION PASSAGES DE LA BALAYEUSE

Suite à un problème au dernier passage de la balayeuse, une nouvelle programmation est prévue le **mercredi 12 mars de 8h00 à 16h30** (date en cours de confirmation avec la commune d'Hem) dans les rues suivantes :

- > Rue de Verdun
- > Rue de Willems
- > Rue Irénée Gallet
- > Rue des Champs
- > Rue des Déportés
- > Rue de Néchin
- > Allée du Meunier
- > Allée des Aubépines
- > Rue des Deux Nations
- > Rue du Château de Wasmes
- > Rue du Voisinage
- > Rue Henri Pouchain
- > Rue de Roubaix
- > Rue du Nouveau Monde
- > Chemin Mitoyen
- > Rue des Sorbiers
- > Rue des Cytises
- > Rue de l'Église
- > Sentier de la Festingue

Un autre passage de la balayeuse est prévu le **mercredi 5 avril 2025 de 8h00 à 16h30**. Le stationnement des véhicules de toute nature sera interdit et considéré comme gênant avec amende et enlèvement du véhicule dans les rues suivantes :

- > Chemin de la Citadelle
- > Allée de la Petite Chapelle
- > Allée des Tamaris
- > Allée des Charmilles
- > Rue des Sorbiers
- > Allée des Lilas
- > Rue de Lys
- > Rue des Genêts
- > Rue des Seringats
- > Allée des Chèvrefeuilles.
- > Cités des Jardins
- > Rue des Azalées
- > Rue des Glycines
- > Allée des Myosotis
- > Rue des Cytises
- > Place des Acacias
- > Rue des Primevères
- > Rue des Magnolias
- > Rue des Clématites

**Une ville propre nous concerne toutes et tous.**



## EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal du 29 janvier dernier a décidé d'autoriser Monsieur de Maire :

- Verser une subvention exceptionnelle au secours populaire pour une aide aux victimes à Mayotte
- Liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget
- Signer l'élargissement du périmètre du SIVU Val de Marque (permis de construire et autorisation de travaux) et les modifications statutaires.



## OBSERVATION

L'association "Cœur de Terre" vous convie à une balade à la découverte des oiseaux de notre région au canal de Leers.

Un guide ornithologique nous accompagnera. Rendez-vous à la guinguette rue de Watrelos à Leers le **dimanche 30 mars** à 10h00 muni de jumelles ( si vous en avez ! ).

Participation 2€ - Réservation et informations au 06.15.38.44.10 ou par mail à [coeurdt@gmail.com](mailto:coeurdt@gmail.com)



## KARATÉ

Le dimanche 9 février, 2 cadets du club de karaté de Toufflers sont allés en compétition kata et kumité à Denain. Franck LEPOINTE 15 ans s'est classé second et Arthur DESMETTRE 15 ans a quant à lui décroché la troisième place.

Toutes nos félicitations à ces deux jeunes et à leur entraîneur.



## Bureau disponible

Vous êtes un professionnel ou une professionnelle du bien-être ? À la recherche d'un espace calme et inspirant pour recevoir vos clients ?

Un bureau est disponible à la location au sein de notre centre dédié aux thérapies naturelles

Dispo : Lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi

Tarif : 140€ par mois pour un jour fixe dans la semaine (par exemple, tous les lundis, mardis, etc.) 280€ par mois pour deux jours fixes etc...

Jenny : 06 65 61 20 35



## DÉRATISATION

La dératisation de la commune se fera du **11 au 13 mars** par une société professionnelle.

Vous avez la possibilité de venir chercher en Mairie des sachets de mort au rats pour votre domicile.

## NAISSANCES

Iris DECARPIGNY le 27 novembre 2024 ; Elio MANSION le 19 janvier ; Zola MERRY le 20 janvier ; Maria CHARLIER le 26 janvier

## MARIAGE

DELOOR Maxime et SAINT-YVES Adèle 1<sup>er</sup> février



## MÉRITE DU SANG

L'assemblée générale de l'amicale pour le don de sang bénévole de Toufflers s'est déroulée le dimanche 26 janvier à la Chênaie en présence de Monsieur le Maire et de Madame la Députée de notre circonscription.

A cette occasion, la secrétaire de l'amicale, Madame **Marie Claire CAILLIAU**, a reçu des mains de Monsieur Hervé GAMMELIN, vice-président de l'Union Départementale du Nord pour le sang, la **distinction de Chevalier du Mérite du Sang** pour ses nombreuses activités au profit de la cause du don de sang.

Lors de cette manifestation il a été fait le **bilan des collectes en 2024 sur Toufflers soit 265 poches de sang** et l'état d'avancement des progrès de la médecine sanguine. Rappelons les besoins toujours nécessaires pour soigner et sauver des vies. Nous espérons augmenter ce chiffre avec l'arrivée de nombreux habitants dans notre commune.



Événement à la bibliothèque de Toufflers  
Association Lire et Vivre à Toufflers  
Le samedi 22 mars 2025  
Rencontre littéraire de 10h à 12h avec  
**Jean-Michel Bartnicki**  
Parolier et écrivain  
<http://jeanmichelbartnicki.com>



## BILAN ÉNERGÉTIQUE

Depuis novembre 2023, 151m<sup>2</sup> de **panneaux photovoltaïques** ont été installés sur les toits de l'école Aragon. Le choix de ces emplacements a été fait pour maximiser les rendements et ne pas avoir de pertes dues à des zones d'ombre par exemple.



L'électricité produite est autoconsommée sur le compteur de l'école Aragon, de la bibliothèque et surtout du restaurant scolaire. Le surplus d'électricité est redirigé sur les autres bâtiments communaux, ce qui permet encore d'optimiser l'amortissement de cet investissement.

**Le premier bilan est très positif malgré le peu d'ensoleillement en 2024.** Nous avons produit 33047 Kwh dont 74% ont été autoconsommés sur nos bâtiments, le restant étant revendu. Cet investissement a permis une **économie de 7056€** en électricité. L'amortissement des panneaux est estimé entre 3 à 6 ans selon l'évolution du coût du Kwh.

D'autres panneaux photovoltaïques ont été installés sur le toit de l'école Prévert en août 2024 pour compléter la production de ceux de l'école Aragon. Le but étant d'être totalement autonome en journée.

## AU REVOIR

Franck NAERHUYSEN, président du tennis de table de Toufflers est décédé le 14 février dernier.

Après plus de 25 ans de bénévolat dans différentes associations, il avait pris la présidence du club de tennis de table en 2022.

C'était un homme très amical et avait toujours un petit mot pour rigoler.

Nous présentons nos condoléances à sa famille et aux membres du club.



## VOYAGE DES ÂÎNÉS

Comme l'année dernière, nous organisons un **voyage pour les aînés** de 65 ans et plus. Cette année nous avons choisi de vous emmener à **Amiens le mardi 6 mai** prochain, pour une **croisière repas** avec animation musicale pendant deux heures et demie. Nous nous y rendrons bien sûr en bus avec un départ le matin à 9h30 et un retour vers 18h00 ou 19h00.

Le bateau ne pouvant accueillir que 130 personnes, la **réservation doit se faire impérativement avant le 28 mars prochain dernier délai**, aucune inscription ne sera prise après cette date butoir.

Une participation financière de 25 euros est demandée par personne pour les Toufflersois et 65 euros pour les non Toufflersois. La priorité sera donnée aux Toufflersoises et aux Toufflersois.

Embarquez à Amiens  
sur le Picardie  
Croisière déjeuner en bateau

VOYAGE DES ÂÎNÉS

Commune de  
TOUFFLERS

MARDI 6 MAI 2025

TARIF (TRANSPORT COMPRIS) :  
25€ TOUFFLERSOIS (PRIORITAIRES) - 65€ EXTERIEURS ET -65 ANS

INSCRIPTIONS EN MAIRIE JUSQU'AU VENDREDI 28 MARS 2025

EXPOSITION  
5 et 6 avril 2025  
10h 18h

Espace Culturel la Chênaie  
32 Rue de Lys  
59390 TOUFFLERS

Vernissage samedi 5 avril  
11h00

Couleurs des Toiles  
Peintures Aquarelles Dessins



Toutes les informations sur  
l'application

ma Ville  
connectée access

## FOOTBALL

Bravo les garçons, vous nous avez fait vibrer le samedi 7 février à Loon Plage pour le troisième tour de la coupe PITCH. Personne ne croyait en vous et vous avez fini premiers avec deux victoires et un match nul.

Vous y avez mis de l'envie, du courage et défendu fièrement les valeurs et couleurs du club. Merci aux fidèles supporters qui ont supporté les enfants durant toute la compétition.

Mention spéciale à Hugo LEPAGE pour son investissement et l'envie transmis aux joueurs. Tu peux être heureux et fier.

*Emmanuel HUART - Président du TAF*



## POTINS

### et INFOS

*« Il paraît que la friterie  
va bientôt ouvrir »*

Le propriétaire de la friterie a bien avancé dans les travaux intérieurs et l'aménagement pour la cuisson et l'accueil.

Il doit encore fabriquer une terrasse et une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite. Ensuite il doit compléter son permis de construire pour validation et obtenir l'accord des pompiers pour l'ouverture de son commerce.

Nous n'avons pas de date mais nous espérons comme vous que ce soit le plus tôt possible pour manger des frites Touffléroises.

## ENSEMBLE POUR AGIR

Les élus de votre groupe « ENSEMBLE POUR AGIR » soutiennent le développement économique, familial, écologique, sportif et rural de Toufflers. Par leurs actions quotidiennes et leurs votes, les projets se transforment en RÉALITÉ.

La création du city parc en est le reflet. Celui-ci, rêvé par les enfants depuis au moins 15 ans, cité au conseil municipal des jeunes chaque année, va enfin voir le jour en 2025. Malheureusement seuls les élus de notre groupe ont voté cette création.

Nous aimerions que tout aille plus vite. C'est le cas pour le carrefour de la rue des Déportés que la MEL doit sécuriser. Vos élus « ENSEMBLE POUR AGIR » ont tenu bon pour que celui-ci soit agrémenté de feux tricolores et de places de stationnement. Ce sera également fait en 2025 ! Alors tenons bon sur chaque projet.

Vous pouvez compter sur nous pour que vos projets se réalisent.

Ne gardez pas les idées pour vous, venez les partager avec nous !  
Alain Gonce au 06 79 29 00 13 & Jérôme Larzul au 07 68 27 10 51

## TOUFFLERS AVENIR

Chers Touffléroises et Toufflérois,

Le groupe Toufflers Avenir vous remercie chaleureusement de votre participation active aux permanences mensuelles que nous nous organisons au café « Le Gallia » et au

« Cercle Saint Paul ».

Vous venez nombreux nous rencontrer, nous sommes à vos côtés.

Vos doléances et vos nombreuses idées sont prises en compte.

La délinquance, la sécurité routière, l'environnement, la ruralité et le monde associatif sont les sujets les plus préoccupants pour vous comme pour nous.

Nous y travaillons !

Surveillez vos boîtes aux lettres, vous recevrez les informations de notre prochaine permanence à la fin du mois.

Mail : toufflersavenir@gmail.com / Téléphone : 0766083570

Facebook « Toufflers Avenir »

## DROIT DE RÉPONSE À L'ARTICLE DE L'OPPOSITION SUR BULLETIN DE FÉVRIER 2025 :

Nous avons été très étonnés de lire dans l'article de l'opposition sur le bulletin de février qu'ils avaient proposé des améliorations sur les bus et la circulation rue des Déportés. Tout ceci est faux ! Mais nous ne pouvons pas censurer leurs propos même faux.

Seuls les élus du groupe « Ensemble Pour Agir » ont maintenu leurs propositions avec conviction auprès de Ilévia et de la MEL depuis des années pour ne plus avoir de bus double dans la commune, pour multiplier les passages du bus 60E permettant d'aller au métro des Prés et permettre aux bus d'aller jusqu'à l'ancienne douane.

De la même manière, seuls les élus du groupe « Ensemble Pour Agir » ont fait des propositions concrètes et judicieuses à propos de l'aménagement de la rue des Déportés afin de ralentir le flux de véhicules. Ces travaux seront faits dans le premier semestre 2025.

Vous faire croire que les élus d'opposition proposent des choses n'est pas vrai. Agir de la sorte c'est se moquer de chacune et chacun d'entre vous et de votre libre arbitre. C'est aussi se moquer de tous ceux qui œuvrent jour après jour pour installer un bien vivre reconnu à Toufflers. Nous invitons les membres de l'opposition à venir régulièrement en commission et faire de vraies propositions pour Toufflers et ses habitants.